

# Sociologie du handicap et des personnes à besoins spécifiques : contexte sociétal et familial

4<sup>ÈME</sup> – ORTHOPÉDAGOGIE  
Année académique 2016 – 2017

D'ANGELO SEBASTIANO

## 2. Handicap : Intégration et inclusion.

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

- La période dite des « trente glorieuses »
- Le travail, l'éducation et la formation sont des activités sociales valorisées et centrales.

« Le travail est considéré comme le principal vecteur d'épanouissement et de réalisation personnels. La réadaptation des personnes handicapées s'accompagne d'une valorisation accrue des dimensions morale et psychologique du travail, [...] »  
(Ville I., Fillon E, Ravaud J.F., 2014:60).

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

- Le travail, l'éducation et la formation attirent l'attention sur le handicap ...
- ... Ce n'est pas la seule raison !
- Une idée ?

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

1. Recul des maladies infectieuses (Exemple : grippe et pneumonie).
2. « Remplacées » par les maladies chroniques (Exemple: asthme, diabète).
3. Recul de la natalité et mortalité conjugué à une espérance de vie qui augmente ( 1960 vs 2015 ?).

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

- ~~Lutte pour la vie~~
- Lutte pour l'amélioration de la qualité de vie.

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

« La place centrale du travail et le nouveau regard porté sur la santé des individus incitent à penser la réponse à l'inadaptation sous une forme globale qui s'affranchit des catégories précédentes et promeut l'intégration sociale généralisée par la réadaptation au travail, en lieu et place de la réparation auparavant réservée à quelques bénéficiaires en fonction de l'origine de leurs déficiences. » (Ville I., Fillon E, Ravaud J.F., 2014:61).

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

### Le concept de Handicap ?

- XVIIIème : course hippique et le désavantage aux meilleurs chevaux.
- Plus généralement, le désavantage attribué au(x) meilleur(s) concurrents(s).
- XXème siècle : changement !!! Le handicap désigne l'écart, ou l'infériorité, par rapport à la norme.

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

**Seconde moitié du XXème siècle**

## Le Handicap ?

- Il n'apparaît dans le discours médicale qu'à partir des années 50-60.
- L'usage du mot « handicap » coïncide avec la politique de réadaptation.
- Le handicapé souffre d'un manque et il faut donc le réadapter. Le rendre capable de travailler.

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

➤ 1<sup>er</sup> texte de loi en France sur le travailleur handicapé = 23/11/1957 (Belgique, FNRS = 1963)

➤ Le travailleur handicapé ? :

« Toute personne dont les possibilités d'acquérir ou de conserver son emploi sont effectivement réduites par suite d'une insuffisance ou d'une diminution de ses capacités physique ou mentales. »

# I. Le « handicap », concept centré sur la valeur travail

## Seconde moitié du XXème siècle

### Les avancées des années 1970...

- Fin des « trente glorieuses » et retour important de l'exclusion sociale.
- Lois qui vont instituer le handicap et faire de l'intégration sociale/professionnelle.
- L'État va reprendre la main sur les établissements médico-sociaux.

### III. Changement de concept

**Intégration ou inclusion ?**



### III. Changement de concept

#### Intégration ou inclusion ?

- *L'intégration*, reliée à la politique de réadaptation, laisse sous-entendre que les personnes handicapées ne sont pas alignées sur les normes des valides.
- *L'inclusion*, contraire d'exclusion, laisse sous-entendre que tous les individus trouvent leur place dans l'environnement social peu importe leurs particularités.

### III. Changement de concept

#### Intégration ou inclusion ?

- Depuis les années 1970, une minorité conteste le principe d'intégration.
- Pourquoi devoir s'intégrer à un environnement ?
- L'intégration reste et restera une marque de différenciation.

### III. Changement de concept

#### Intégration ou inclusion ?

➤ Replacer le handicap non plus sur *l'individu* mais sur *l'environnement*. Idée de l'universalisme !!!

« [...] celle-ci ne vise plus la normalisation de l'individu, mais l'adaptation de la société de manière à ce qu'elle intègre les différences. La norme de référence n'est plus le valide, [...], mais l'humanité dans sa diversité, soit un ensemble non homogène formant néanmoins une communauté indivisible. » (Ville I., Fillon E, Ravaud J.F., 2014:76).

### III. Changement de concept

**Intégration ou inclusion ?**

➤ **Exemple : l'accessibilité !**

**Nous sommes tous des handicapés potentiels.**

### III. Changement de concept

#### **L'inclusion dépasse le handicap**

« L'inclusion est ainsi envisagée comme un processus qui vise à prendre en compte et à satisfaire la diversité des besoins de tous – enfants, jeunes et adultes – par une participation accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle et à la vie communautaire, et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou exclus au sein même l'éducation. Elle suppose de changer et d'adapter les contenus, les approches, les structures et les stratégies, en s'appuyant sur une vision commune qui englobe tous les enfants du groupe d'âges visés et avec la conviction que le système éducatif ordinaire a le devoir d'éduquer tous les enfants. » (UNESCO, 2009)

## IV. L'École inclusive

### ➤ Qu'est-ce qu'un enseignement inclusif ?

*« [...] lorsque tous les élèves sont accueillis dans les mêmes écoles et que les infrastructures, les méthodes et le matériel pédagogiques, les équipes éducatives s'adaptent à tous : les élèves en situation de handicap mais aussi les élèves primo-arrivants, ceux qui vivent des situations familiales ou socio-économiques difficiles, etc. » (Unia,2016:5)*

## IV. L'École inclusive

- **Pour les écoles qui ne sont pas inclusives ?**
- **Il est obligatoire de prévoir des aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap.**
- **Les aménagements raisonnables ?**

## IV. L'École inclusive

### ➤ Aménagement(s) ?

Il répond autant que possible aux critères suivants (*Id.:10*).

- ❑ Il rencontre les besoins de l'élève/l'étudiant.
- ❑ Il permet à l'élève de prendre part aux mêmes activités que les autres.
- ❑ Les déplacements sont pensés pour faciliter l'autonomie.
- ❑ Il assure le respect et la dignité de l'élève.

## IV. L'École inclusive

### ➤ **Raisonnable ?**

Le caractère « raisonnable » peut être évalué selon plusieurs critères (/d.:11).

- ❑ Le cout.
- ❑ La fréquence et la durée prévue de l'aménagement.
- ❑ L'impact sur l'organisation.
- ❑ L'impact de l'aménagement sur l'environnement et les autres élèves.
- ❑ Les alternatives ?

## IV. L'École inclusive

### ➤ **Raisonnable ?**

Le caractère « raisonnable » peut être évalué selon plusieurs critères (*/d.:11*).

- ❑ Le cout.
- ❑ La fréquence et la durée prévue de l'aménagement.
- ❑ L'impact sur l'organisation.
- ❑ L'impact de l'aménagement sur l'environnement et les autres élèves.
- ❑ Les alternatives ?

## IV. L'École inclusive

- **Exemples → Document UNIA disponible sur Claroline pp.19-23.**